



Certificat professionnel Conduite de chantier BTP

FOAD

Tronc commun : DEUST Conduite de travaux en éco-construction Parcours BTP

Conduite de chantier BTP

Crédits : 18 ECTS code CP5607A (RNCP non inscrit)

Niveau d'entrée : bac ou niveau bac - Niveau de sortie : certification de niveau 4

Objectifs et compétences visées

Se former à la conduite de chantier BTP.

Conduite de chantier BTP

- Préparer, organiser, planifier, gérer un chantier BTP.
- Participer au management de la qualité, d'environnement et de sécurité sur chantier
- Participer au management de la sécurité et la protection de la santé sur chantier
- Participer au management des équipes sur chantier

Public concerné

- Salariés en activité, en congé individuel de formation, en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi, contrats d'alternance.
- Toute personne souhaitant s'initier à la conduite de chantier.

Conditions d'accès

Justifier d'un niveau baccalauréat ou équivalent.

OU par la VAE (validation des acquis de l'expérience) ou la VAPP (validation des acquis personnels et professionnels) - se rapprocher de notre service accueil pour les modalités de validation.

Pré-requis : maîtriser la technologie de la construction (CP5300A).

Débouchés

Poursuite vers le Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques spécialité Conduite de travaux en éco-construction Parcours BTP (DUS0107A)

Recommandations pour le DEUST

Pour les personnes n'ayant aucune formation dans le BTP, il est conseillé de suivre le cursus du DEUST en 3 ans selon le plan d'études suivant :

- Technologie de la construction (CP5300A) + remise à niveau éventuelle en mathématiques
- Conduite de chantier (CP5607A) + mathématiques (MVA013)
- Structures du BTP (CP5400A) + BTP009 + BTP013 + Mémoire / exp. pro

Conditions de délivrance

Valider les enseignements avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8/20, dans un délai maximum de 4 ans.

Certificat professionnel

Conduite de chantier BTP

CP5607A - 18 ECTS

Enseignements proposés entièrement à distance					
			FOAD		
BTP010	Technologie de chantier	6			1
BTP011	Organisation de chantier	6	FOAD		1
BTP012	Topographie	6			1

FOAD : UE proposées totalement à distance via d'autres centres organisateurs

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Coefficients : moyenne générale pondérée des coefficients indiqués

Modalités d'évaluation : rapport/dossier à rendre - examen sur table

Calendrier prévisionnel 2019-2020

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 3 juin 2019		
Inscriptions jusqu'au	31/10/19	31/03/20
Début des cours	16/09/19	24/02/20
Interruption des cours	13/12/19	-
Reprise des cours	06/01/20	-
Fin des cours	08/02/20	26/06/20
Semaine de révisions	semaine du 10/02/20	semaine du 29/06/20
Examens 1ère session	semaine du 17/02/20	semaine du 06/07/20
Examens 2nde session	quinzaine du 31/08/20 au 11/09/20	

Conservatoire national des arts et métiers



- une équipe pluridisciplinaire de professionnels agréés ;
- une possibilité de raccourcir votre parcours avec la VAE ;
- des unités d'enseignement capitalisables à vie !
- un accès permanent à la plateforme de télé-enseignement du Cnam pour plus de flexibilité.

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent intégralement en FOAD (Formation Ouverte et à Distance) via la plateforme ENF (environnement numérique de formation) du Cnam. L'élève a accès à un ensemble de ressources pédagogiques complet (cours, exercices, corrigés, études de cas...), à des outils de travail (forum de discussion, suite office 365, service de documentation...), à un enseignement de proximité avec des échanges individualisés par mails, des webconférences, des tutorats en ligne ... L'environnement numérique de formation du Cnam permet ainsi à l'élève d'organiser sa formation, en autonomie ou sous forme de travail collaboratif, sans contraintes de temps ni de lieu, dans la plus grande flexibilité.

Les élèves qui suivent les enseignements dans le cadre d'un dispositif de contrat d'alternance, devront justifier de leur présence en centre à raison d'une journée de 7 heures hebdomadaire.

Fréquence des cours

FOAD	entièrement à distance sans présentiel via la plateforme de télé-enseignement
Alternance : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation	

Pour en savoir plus, <http://lecnam.net/>

Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques (cf. programme au recto). Les épreuves se déroulent toutes au centre régional du Cnam au Port.

Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'exams par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. L'élève peut faire valoir son UE ainsi capitalisée dans d'autres parcours de formation où celle-ci est présente. Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux exams. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande.

Les résultats sont communiqués sont communiqués directement par le centre organisateur de l'UE en FOAD.

Pour en savoir plus, <http://bt.cnam.fr/>



Centre régional du Port

18 rue Claude Chappe ZAC 2000
Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27
info@cnam.re
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
et le vendredi de 8h15 à 12h15

Tarifs 2019-2020

Les tarifs ci-après sont donnés à titre indicatif et sont révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration. Nous vous tenons à votre disposition pour obtenir un devis détaillé.

Tarif prise en charge individuelle	individuel payant / CPF	demandeur d'emploi *	
Frais de dossier ¹	18€		18€
Droit d'inscription forfaitaire ²	200€		200€
- Droit complémentaire par UE - Mémoires / projets tuteurés (tarification <u>hors</u> FOAD)	14,5€ / heure présentiel	Cat. 1 à 4 : Cat. 5 à 8 :	12€ / ECTS 36€ / ECTS
Droit complémentaire par UE ³ (tarification FOAD)		Cat. 1 à 4 : Cat. 5 à 8 :	12€ / heure 14,5€ / heure

* tarification hors prise en charge par un organisme tiers et sur présentation des justificatifs (cf. pièces à fournir pour l'inscription)

Cat. 1 à 4 : inscrit à Pôle emploi en catégories 1 à 4

Cat. 5 à 8 : inscrit à Pôle emploi en catégories 5 à 8 - tarif applicable UNIQUEMENT après accord de la direction.

Pour toute autre demande de financement par un tiers, merci de nous consulter.

Tarif prise en charge employeur

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un dispositif proAlternance, la formation est prise en charge par l'entreprise via son Opco (opérateur de compétence) et le salarié bénéficie d'une rémunération ou du maintien de salaire. N'hésitez pas à consulter nos conseillers pour étudier le financement le plus approprié.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle : plan de formation de l'entreprise, CPF individuel, CPF de transition contrat de professionnalisation, dispositif proAlternance, contrat de sécurisation professionnelle (CSP), convention de reclassement professionnel (CRP)...

Tarif validation ⁴

	Tout public
VAE - validation de l'expérience professionnelle	1200€
VAPP - validation des acquis Personnels & Professionnels	520€
VES - validation des études supérieures	300€

VAE pour valider tout ou une partie d'un diplôme par l'expérience ; VAPP pour obtenir l'accès à un diplôme par l'expérience sans avoir les pré-requis nécessaires ; VES pour valider ses études supérieures et obtenir des équivalences au Cnam. Demandez un rendez-vous avec notre conseillère en validation.

¹ pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement -

² droit individuel de base d'un montant forfaitaire de 200 € payable au titre de chaque année universitaire d'inscription -

³ pour les unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas ouvertes ni proposées à La Réunion mais dont les enseignements sont dispensés en formation ouverte à distance (FOAD) dans un autre centre organisateur Cnam - ⁴ Les frais d'inscription sont inclus.



Centre d'enseignement de St Louis

Contact : Stéphanie LATCHOUMY
slatchoumy@cnam.re
18, rue Marius et Ary Leblond
tél. : 0262. 55.90.69 - fax : 0262. 55.90.46
du lundi au jeudi de 13h15 à 21h15
et le vendredi de 14h15 à 21h15